



Délibération 2017-11-25-04

DÉLIBÉRATION DÉTERMINATION DU NOMBRE DE SECRÉTAIRE ET DE MEMBRES DU BUREAU

Le président informe l'assemblée que l'ordre du jour appelle la détermination du nombre de secrétaires et de membres du bureau du SIEG.

Le président propose à l'assemblée définir à deux le nombre de secrétaires et à douze le nombre de membres du bureau.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

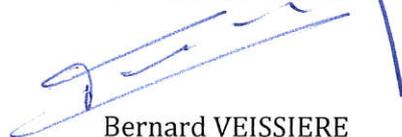
Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 98 Contre : 1 Blancs : 4 Nul : 2 Abstention : 2

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 28/11/2017 et de la publication le 28/11/2017

Fait à Cournon d'Auvergne, le 25 novembre 2017

Pour copie conforme
Le Président du SIEG


Bernard VEISSIERE

